



**BANQUE  
NATIONALE**  
INVESTISSEMENTS

# Politique d'intégration des facteurs **ESG**



## 1. INTRODUCTION

Banque Nationale Investissements inc. (BNI) est une société de gestion de fonds d'investissement engagée dans l'élaboration et la distribution de fonds communs de placement, de solutions d'investissement et de services conçus pour aider les investisseurs canadiens à réaliser leurs objectifs financiers. Notre structure d'architecture 100 % ouverte nous permet de combiner l'innovation et l'excellence afin d'offrir des rendements ajustés au risque supérieurs à long terme, pour tous les profils d'investisseurs, en sélectionnant les meilleurs gestionnaires de portefeuille à travers le monde.

Notre structure d'architecture 100 % ouverte nous offre de la souplesse pour manœuvrer dans un monde complexe afin de sélectionner, évaluer et remplacer les gestionnaires de portefeuille qui ne respectent plus nos critères d'excellence en gestion de portefeuille. Une telle approche repose sur le respect de la philosophie de gestion et les décisions d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille externes, tout en respectant la politique de placement. Par conséquent, nous prenons soin de ne pas leur imposer nos vues ou nos préférences, tout en les encourageant à adhérer à notre politique d'intégration des facteurs environnement, social et gouvernance (ESG).

Cette politique décrit notre approche de l'intégration des facteurs ESG dans notre sélection de gestionnaires de portefeuille et de leur surveillance.

## 2. INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Nous croyons que la considération des facteurs ESG conjointement avec l'analyse financière traditionnelle permet une meilleure évaluation des risques et des opportunités, ce qui engendre de meilleures décisions d'investissement. Comme nous considérons l'intégration des facteurs ESG comme une composante essentielle de saines pratiques de gestion de portefeuille, applicable à n'importe quelle philosophie ou stratégie d'investissement, nous incluons des critères d'intégration des facteurs ESG dans notre sélection et nos processus de surveillance de gestionnaires.

Notre sélection et notre surveillance des gestionnaires de portefeuille externes s'articulent autour d'une méthodologie de recherche propriétaire, que nous appelons le processus OP4+. Ce processus consiste en plus de 20 critères bien définis d'excellence en gestion de portefeuille groupés en six piliers : Organisation, Personnel, Processus, Portefeuille, Performance et intégration des facteurs ESG. Dans le cadre de l'analyse OP4+, nous évaluons, entre autres, l'intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille, ainsi que leurs ressources et leurs sources de données.



### **O**rganisation

Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur



### **P**ersonnel

Groupe d'investisseurs talentueux et stable



### **P**rocessus

Accent mis sur des processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion de risque



### **P**ortefeuille

Construction optimale de portefeuilles suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification



### **P**erformance

Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques



Intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance



### 3. VOTE PAR PROCURATION

Nous croyons que les gestionnaires de portefeuille ont la responsabilité d'exercer leurs droits de vote par procuration. Nous remettons nos Lignes directrices sur le vote par procuration à tous nos gestionnaires de portefeuille externes et nous nous attendons à ce qu'ils exercent ces droits, en conformité avec leurs propres lignes directrices, et nous rendent compte de leurs activités annuellement.

Tous les relevés des votes par procuration des fonds publics pour la période terminée le 30 juin sont disponibles sur le site Web de BNI après le 31 août de chaque année. Les relevés des votes par procuration des fonds privés sont disponibles sur demande.

### 4. ÉCHANGES

Nous croyons que l'engagement fait partie d'un processus d'investissement robuste. De temps à autre, nous échangeons avec nos gestionnaires de portefeuille externes sur des questions spécifiques liées avec les facteurs ESG afin de comprendre comment ils intègrent ces facteurs dans leurs analyses d'investissement et leur processus de prise de décisions.

Les divergences apparentes avec nos propres politiques et lignes directrices donneront lieu à des discussions pour s'assurer que nos objectifs et intentions respectifs sont suffisamment alignés les uns sur les autres. Nous encourageons les gestionnaires de portefeuille qui n'intègrent pas explicitement les facteurs ESG à adopter des stratégies d'intégration des facteurs ESG claires dans leur processus d'investissement.

Nous encourageons aussi nos gestionnaires de portefeuille externes à discuter des enjeux importants avec les sociétés détenues dans leurs portefeuilles, y compris les questions en lien avec les facteurs ESG qui pourraient affecter leurs activités et leurs perspectives.

### 5. MISE EN APPLICATION, GOUVERNANCE ET RÉEXAMEN DE LA POLITIQUE

Nos pratiques d'intégration des facteurs ESG sont mises en application par l'équipe de gestion de portefeuille stratégique, qui est chargée de la sélection et de la surveillance des gestionnaires de portefeuille externes. Tout gestionnaire de portefeuille qui ne satisfait pas nos attentes, ou qui est affecté par un changement d'un des éléments du processus OP4+, est inscrit sur notre liste de surveillance et doit faire l'objet d'un réexamen complet. Une fois par trimestre, des recommandations, qui peuvent comprendre le remplacement d'un gestionnaire de portefeuille, sont présentées au Comité de revue des gestionnaires de portefeuille et au Comité de placement pour examen.

Nos pratiques d'intégration des facteurs ESG sont supervisées par notre Comité de placement, qui est composé de représentants des principales équipes de BNI – Bureau du chef des placements, Gestion de portefeuille stratégique, Affaires juridiques, Conformité, et Ventes – ainsi que d'autres divisions du groupe de Gestion de patrimoine de la Banque Nationale du Canada. Ce comité endosse les politiques et reçoit des rapports trimestriels sur la performance des produits d'investissement, les évaluations des gestionnaires de portefeuille externes et les modifications des politiques de placement.

Cette politique reflète l'approche de l'intégration de BNI des facteurs ESG en date de décembre 2018. Elle est révisée annuellement par l'équipe de gestion de portefeuille stratégique, ou plus fréquemment au besoin, pour refléter nos pratiques concernant l'intégration des facteurs ESG.

 [BNInvestissements.ca](https://www.bninvestissements.ca)  1 877 463-7627

© 2019 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction, en tout ou en partie, est strictement interdite sans le consentement préalable de Banque Nationale Investissements inc. Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente publication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements inc. a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Elle ne garantit cependant pas que les informations sont exactes ou complètes, et la présente communication ne crée aucune obligation juridique ou contractuelle pour Banque Nationale Investissement inc.



**Architecture ouverte.**  
Possibilités infinies.

 **BANQUE  
NATIONALE**  
INVESTISSEMENTS